

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 18.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 2 MAI 1878

SOMMAIRE

La Résurrection, par L. O. David.—Nécrologies : M. Damase Masson ; l'hon. John Young.—Echos de Paris.—Revue de la semaine, par A. B. Longpré.—Bibliographie : Notes sur le Canada.—Jurisprudence.—Conseils utiles.—Une paroisse canadienne au 17^{ème} siècle : La Rivière-Ouelle, par l'abbé H.-R. Casgrain (suite).—Faits divers.—Poésie : Le mois de Marie, par Ernest Langlois.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Mois de mai : L'offrande à Marie ; Paysage dans la région des mines d'or la Guiane française ; New-York : Le havre, vu de South street ; Naufrage de l'Eurydice, près de l'île de Wight ; Le Narghilé.

LA RÉSURRECTION

Jésus-Christ est ressuscité.

C'est un fait incontestable, mieux prouvé que les faits historiques auxquels le monde croit le plus fermement. Les témoins sont nombreux et leurs témoignages irrécusables. Les preuves matérielles seraient-elles moins fortes et moins nombreuses, que nous croirions encore à la résurrection de Jésus-Christ pour la raison suivante.

Il est bien constaté que les apôtres étaient des hommes faibles, ignorants et peu courageux ; que tous, depuis saint Pierre jusqu'au dernier, ils renièrent et abandonnèrent leur maître au moment du danger. Ils avaient tellement oublié ses paroles et ses promesses, les preuves de sa divinité, que Jésus-Christ eut toutes les peines du monde à les convaincre qu'il était ressuscité.

Peut-on croire que ces hommes, qui avaient si facilement renié leur maître, lorsqu'il vivait encore, qui s'étaient cachés durant sa passion, l'auraient confessé avec tant d'héroïsme après sa mort, s'ils n'avaient pas eu des preuves irrécusables de sa résurrection, s'ils n'avaient pas mis leurs mains dans ses plaies ?

Et même la résurrection ne suffit pas pour faire d'eux des confesseurs et des martyrs, il leur faut l'Esprit-Saint, cet Esprit que le Christ leur avait promis. Alors seulement ils se sacrifient, se dévouent à la mort pour confesser Jésus-Christ ressuscité.

Donc, Jésus-Christ est ressuscité, donc il est Dieu, donc la religion qu'il est venu fonder est la vraie religion.

Or, où est sa religion ?

Est-elle tout entière dans les discours et les enseignements qu'il a donnés à ses apôtres de son vivant ?

Non ; et en voici la preuve. Dans le discours de la Cène, Jésus-Christ dit à ses apôtres : " Il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai... " Il me reste beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée ; mais quand l'esprit de vérité viendra, il vous enseignera toute la vérité."

Ces paroles divines établissent de la manière la plus absolue que Jésus-Christ ne considérait pas son Eglise établie à sa mort, et que les apôtres devaient continuer, compléter son œuvre avec le secours de l'Esprit-Saint. Après sa résurrection, avant de monter au ciel, il complète ou confirme le discours de la Cène par les paroles suivantes qu'il adresse aux onze disciples : " Allez et enseignez toutes les nations..... et je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."

Etait-il possible de promettre plus clairement l'Esprit-Saint et l'infaillibilité aux apôtres et à ceux qui, après eux, continueraient leur œuvre ? Personne ne doute, dans le monde chrétien, que l'Esprit-Saint soit descendu sur les apôtres, et qu'il ait continué d'être avec eux et leurs successeurs, savoir, les papes, les évêques, l'Eglise catholique, jusqu'à Luther.

Depuis Luther, le monde chrétien a été divisé. Mais où a continué d'être l'Esprit-Saint promis aux apôtres et à leurs successeurs ?

Peut-il être passé du côté de Luther ou de Calvin, d'Henri VIII et d'Elizabeth, pour leur faire dire le contraire de ce qu'il avait jusqu'alors inspiré à son Eglise ? Ou est-il resté avec ceux qui ont continué de croire à la confession, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la Sainte-Trinité, à la primauté de Pierre et des papes, ses successeurs ?

Nous n'en dirons pas plus long, car il nous semble qu'il suffit de poser la question pour la résoudre. Si l'Esprit-Saint promis par Jésus-Christ n'est pas avec ceux qui ont toujours cru et enseigné les mêmes choses jusqu'à Luther, il n'existe certainement nulle part, et alors Jésus-Christ n'a pas tenu ses promesses, et, s'il n'a pas tenu ses promesses, il n'est pas Dieu.

L.-O. DAVID.

Sa Majesté la Reine Victoria a conféré le titre de chevalier de Saint-Michel et Saint-George à l'hon. M. A. J. Smith, le ministre de la marine et des pêcheries, en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'Empire, en rapport avec la commission des pêcheries qui a siégé récemment à Halifax.

La cérémonie de la translation des restes de Mgr Laval de la Basilique à la chapelle du Séminaire de Québec, se fera solennellement le 23 mai prochain pendant le 6^e concile provincial.

Mgr l'archevêque publiera bientôt une lettre pastorale à ce sujet.

Les restes mortels du premier évêque du pays seront transportés solennellement de l'église des Ursulines à l'église des Jésuites et de l'église Saint-Patrick à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, puis à la chapelle du Séminaire.

On chantera un *libera* dans chaque église. De l'Hôtel-Dieu on se rendra solennellement en procession à la Basilique. Il y aura service solennel, et oraison funèbre prononcée par un des évêques. Après le service, transfert des restes à la chapelle du Séminaire.

Les restes de Mgr Laval seront exposés plusieurs jours durant dans un cercueil de verre qui sera placé dans une boîte de bois. Ils seront déposés en dernier lieu dans une voûte en arrière du maître-autel.

Le soir, grand concert à l'Université-Laval.

Nous lisons dans la livraison de mars de la *Revue Canadienne* :

L'une des dernières décorations de Saint-Grégoire le Grand, la dernière peut-être donnée par S. S. Pie IX, a été accordée à M. le Major L. A. Huguet-Latour, de Montréal. Cette distinction bien méritée est la récompense du zèle et du dévouement avec lesquels M. Huguet-Latour s'est, depuis près de trente ans, mêlé à toutes les bonnes œuvres. Aussi la faveur que le Saint-

Père lui a faite a-t-elle rencontré l'approbation générale. Le brevet de chevalier de Saint-Grégoire le Grand et les insignes de l'ordre, accompagnés d'une lettre des plus flatteuses, ont été transmis à M. Huguet-Latour par l'intermédiaire de S. G. Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis.

Postérieurement, les journaux des Etats-Unis nous ont appris que la faculté de St. John's College, Fordham, New-York, a décerné à M. Huguet-Latour le titre académique de *Docteur ès-lois* (LL. D), en reconnaissance de ses travaux littéraires et scientifiques.

Nous joignons nos félicitations à celles que M. Huguet-Latour a déjà reçues, et, quoiqu'elles viennent un peu en retard, nous espérons qu'elles lui seront agréables.

NÉCROLOGIES

M. DAMASE MASSON

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Damase Masson, un des négociants les plus anciens et les plus estimés de Montréal. Il a succombé dimanche, le 23 avril, à une attaque d'apoplexie foudroyante.

M. Masson est né à Sainte-Genève de l'île de Montréal, le 23 février 1805. Il prit part aux troubles de 1837, et vint résider à Montréal en 1839.

Doué d'une grande énergie, il parvint, en peu de temps, à se faire une belle position dans le commerce.

Appelé au Conseil-de-Ville en 1855, il fut longtemps président du comité des finances.

Il était depuis plusieurs années directeurs dans diverses compagnies d'assurances, et il occupait une position semblable à la Banque des Marchands.

Sa mort sera regrettée de tous ceux qui l'ont connu et ont eu des rapports avec lui.

L'HON. JOHN YOUNG

La mort de l'hon. John Young, arrivée en cette ville le 13 avril, est un événement qui mérite une mention particulière. C'est un grand citoyen que Montréal vient de perdre, c'est un patriote sincère et désintéressé qui disparaît, c'est une personnalité marquante dans le monde commercial que la main inexorable de la mort efface en laissant un vide difficile à combler.

L'hon. John Young a pu avoir des adversaires dans la vie publique, il n'a jamais connu d'ennemis. Toujours nos concitoyens ont su rendre un hommage mérité à son dévouement aux intérêts de Montréal, à la pureté de ses motifs, à la droiture de ses intentions. Sa carrière laborieuse laisse à sa famille le plus bel héritage qu'elle pouvait désirer : un nom pur et vénéré.

ÉCHOS DE PARIS

Un grave incident s'est produit, il y a quelque temps, à la Justice de paix du neuvième arrondissement.

M. le juge de paix venait de rendre un jugement contre un nommé L....., qui avait actionné son hôtelier pour une cause futile.

—Il n'y a pas de justice ; vous jugez mal, s'écria L..... tout à coup. Stupeur dans l'auditoire.

En entendant ces mots, le juge de paix prévint ce plaideur qu'il venait de manquer gravement à la justice, qui se voyait obligée de réprimer sévèrement un tel écart, et il enjoignit à L... de rester dans

la salle d'audience, faute de quoi il le ferait arrêter immédiatement. Le magistrat ajouta qu'en vertu des articles 505 du Code de procédure, et 221 du Code pénal, L..... pouvait être condamné à deux ans de prison.

Vers la fin de l'audience, le juge fit revenir L..... à la barre, et lui dit que, depuis trente ans qu'il rendait la justice, c'était la première fois qu'il avait à sévir en un cas pareil.....

—Et, ajouta paternellement le magistrat, je ne voudrais pas commencer aujourd'hui.

Puis il laisse le coupable en liberté.

Mais la leçon profitera à celui-ci ; car, pendant les deux heures qu'il a passées dans la salle d'audience à attendre le dénouement de son équipée, il faisait une singulière figure.

Le *XIX^e Siècle* a parlé d'une grande fête populaire qui serait donnée pendant l'Exposition. M. Alphand aurait étudié les devis de cette fête pour laquelle une dépense de 500,000 francs serait nécessaire.

Le point de départ serait le jardin des Tuileries, qu'on illuminerait au gaz et à la lumière électrique, comme jamais il ne l'a été. Il en serait de même de la place de la Concorde et de l'avenue des Champs-Élysées.

La fête se dirigerait ensuite par l'avenue du Bois de Boulogne, jusqu'à l'entrée de ce bois ; le gaz étant installé sur ces divers points, il serait facile d'y faire la lumière à profusion. Arrivé au bois de Boulogne, on substituerait les lanternes de mille couleurs et la lumière électrique répandue à profusion dans les bosquets à l'éclairage au gaz.

De nombreux bâtiments pavés seraient sur les lacs, et montés par des musiques militaires qui feraient entendre des airs de fête. Un feu d'artifice serait tiré sur les hauteurs d'Auteuil, où l'on installerait des tribunes pour y recevoir 25,000 invités. Des invitations seraient adressées à tous les exposants que la ville de Paris remercierait ainsi du concours qu'ils lui auraient donné ; le feu d'artifice tiré, une grande retraite aux flambeaux, à laquelle prendraient part tous les régiments, descendrait dans Paris, et viendrait couronner la fête en circulant sur les quais et les boulevards.

Une très-intéressante expérience a eu lieu il y a quelques semaines sur le chemin de fer de ceinture.

Le train partit d'Auteuil à huit heures quinze minutes du matin, arrivant à toute vapeur à chaque station du parcours, s'arrêtant instantanément sous une simple pression communiquée à chaque wagon par le mécanicien.

La compagnie du chemin de fer de l'Ouest avait réservé pour cette expérience des wagons tout battant neufs : une machine spéciale, neuve aussi, les mettait en mouvement. Tout a parfaitement réussi.

Chaque wagon est muni d'un frein de grande puissance, ce frein communique par un tuyau placé sous le wagon môme à la machine : des bouts en caoutchouc font la continuité entre les voitures. Au moment voulu par le mécanicien, un simple mouvement venu de la machine chasse une partie de la vapeur au dehors, tandis que l'autre partie est refoulée avec la rapidité

de l'éclair jusqu'à la queue du train, à travers le tuyau, et agit à ce moment sur les freins de chaque voiture. En cinq ou six secondes, le train est arrêté, et l'espace suffisant pour l'arrêt ne dépasse certes pas cinq ou six mètres.

Le train spécial que la compagnie de l'Ouest a mis en mouvement, est le type des trains qui feront le service entre Paris et l'Exposition.

Le seul inconvénient qui résulte de ce système, et bâtons-nous de dire qu'il est sans grande importance, est une légère secousse pour les voyageurs, et un petit mouvement que font en avant ceux qui voyagent dans le même sens que le train en marche.

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUÉBEC

Le 24 dernier, les champions des deux grands partis qui se disputent le pouvoir à Québec, ont fait leur entrée solennelle dans l'arène électorale. En d'autres termes, les candidats à l'Assemblée législative ont subi l'épreuve de la nomination officielle. Voici les noms de ces infortunés, points de mire, depuis plusieurs semaines, des attaques, des accusations et des injures de toutes sortes :

Table with 3 columns: COMTÉS, LIBÉRAUX, CONSERVATEURS. Lists names of candidates for various counties like Argenteuil, Bagot, Beauharnois, etc.

Quatre candidats seulement ont été élus par acclamation; ce sont: M. Cameron, pour le comté d'Huntingdon; M. Loranger, pour Laval; l'hon. M. Robertson, pour Sherbrooke; M. Turcotte, pour les Trois-Rivières.

Nous nous permettrons de faire une suggestion. Pourquoi la loi électorale ne serait-elle pas amendée de manière à prohiber durant la période de temps comprise entre la nomination et la votation, les discussions et les réunions publiques? Quel

service ce serait rendre aux candidats, à leurs orateurs et à ceux qui les écoutent! On assure que cette pratique est suivie en France et que tout le monde s'en trouve bien.

EUROPE

Le correspondant du Times à Saint-Petersbourg dit que la discussion relative à la retraite des Russes de Constantinople et de la flotte anglaise de la mer de Marmara, continue dans un sens amical. Comme elle comporte des points techniques nécessitant l'avis des spécialistes qui sont sur les lieux, elle peut encore se prolonger. Si l'Angleterre et la Russie tombent d'accord, il sera nécessaire d'obtenir des garanties que la Porte n'opposera pas d'obstacle au rétablissement du statu quo en cas de rupture des négociations ultérieures. La Russie se montrera sans doute assez rigide sur ce point, parce qu'elle est convaincue que, en cas d'hostilité, la Porte ne ferait pas alliance avec elle. Il est fort possible que ceci cause de sérieuses difficultés, les diplomates turcs ayant peu de raisons de désirer une solution pacifique.

Pendant ces négociations, la Russie prépare sa flotte de la Baltique, qui prendra la mer aussitôt après la débâcle des glaces, et pousse vigoureusement ses armements de terre. L'Angleterre arme une flottille de canonnières pour la défense de ses côtes, et fait embarquer à Bombay un premier corps expéditionnaire pour Malte ou autre lieu inconnu. De fait, le cabinet de Saint-James paraît décidé à faire appel à toutes les forces indigènes de l'Inde, et les régiments des Cipayes sont complétés et mis sur le pied de guerre.

Le Daily News, de Londres, dit que le gouvernement indien a fait sagement de bâillonner la presse natale, avant d'appeler les indigènes à l'aide d'une nation qui occupe leur pays par droit de conquête. La presse native, si elle était libre, aurait certainement beaucoup à dire sur ce sujet.

TURQUIE

Une dépêche de Constantinople au même Daily News assure qu'un complot existe pour replacer l'ex-sultan Mourad sur le trône. On ajoute que le nouveau ministre serait aussi bien que Vefyk Pacha favorable à cette restauration. Les vues d'Osman Pacha et de Moukhtar Pacha, qui tiennent la clef de la situation, sont cependant encore inconnues, mais il y a tout lieu de croire qu'ils resteront fidèles au sultan actuel. On dit que des appartements ont été préparés à Brousse pour le sultan si les Russes venaient à occuper Constantinople.

ESPAGNE

On annonce que 275 pêcheurs des environs de Santander et de Bilbao ont disparu. On croit qu'ils ont été noyés pendant la dernière tourmente. En outre, cinquante embarcations, appartenant à la province de Guipuzcoa, ont été perdues corps et biens.

A.-B. LONGPRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu un livre imprimé à Paris et écrit par un Canadien-français, M. Paul de Cazes, fondé de pouvoirs, à Paris, du gouvernement fédéral pour les fins de l'immigration, et attaché à la Commission du Canada pour l'Exposition de 1878. Ce livre, intitulé: Notes sur le Canada, fait honneur à l'écrivain et à son patriotisme. Il se divise en huit parties portant les titres suivants: Aperçu général; Résumé historique; Produits naturels et manufacturés; Commerce et navigation; Population; Education; Emigration; Renseignements divers. Il se termine par une carte géographique de l'Amérique Britannique du Nord.

Par ses nombreux écrits publiés dans la capitale du monde littéraire, M. Paul de Cazes non-seulement s'est créé une position enviable comme publiciste et écrivain, mais a rendu de grands services à la cause canadienne. Il a appris à un grand

nombre de Français—peu forts, comme l'on sait, en notions géographiques—qu'il existe de par le monde un pays immense, riche en mines et en bois de toutes sortes, autrefois possédé et colonisé par la France, et par elle abandonné à une époque où elle était gouvernée par une courtesane;—que cet abandon, les Canadiens n'ont pu l'oublier, mais ne l'ont jamais ressenti, parce que leur amour pour la France est indestructible et plus fort que toutes les injures. Nec poterit ferram nec edux abolere vetustas.

Nos remerciements à l'auteur.

LE NARGHILÉ

Tableau de M. Louis Leloir

L'Orient sera toujours l'éternelle inspiration des amants de la couleur. Odalisque ou sultane, il n'importe, on voit au premier coup d'œil que le modèle de M. Leloir est né au pays du soleil, ou, du moins, qu'il y a pris le goût des riches costumes et des parures éclatantes. La gravure est impuissante à rendre tous les scintillements de la ceinture de pourpre, qui enserre la chemisette en soie de Brousse lamée d'or, non plus que les miroitements des velours de l'opulente tunique; va-t-elle fumer le narghilé qui s'enroule à ses pieds, ou vient-elle d'en savourer les somnolentes langueurs? Songe-t-elle à l'absent aimé, ou bien s'abandonne-t-elle au vide de sa pensée? On ne sait; on voudrait supposer que la belle créature caresse quelque rêve cher à son cœur; il est plus probable pourtant que ces grands yeux noirs ne regardent rien, et que nous avons devant nous, une fois de plus, peinte avec toutes les richesses de la palette de M. Leloir, l'image de l'immobile Orient.

JURISPRUDENCE

L'affaire Bauffremont est arrivée enfin devant la Cour de cassation.

La juridiction suprême a consacré ses deux dernières audiences à la discussion du pourvoi formé par Mme la princesse Georges Bibesco contre les différents arrêts de la Cour d'appel de Paris, qui ont annulé son mariage et qui l'ont condamnée à payer des dommages-intérêts à celui qui fut son mari, jusqu'au jour où elle serait décidée à abandonner ses deux filles pour les rendre à M. de Bauffremont.

L'avocat de ce dernier n'avait point remarqué, durant les grands débats de la Cour d'appel, que Mme la princesse Georges Bibesco, femme mariée, ne devait pas avoir le droit d'ester en justice sans y être autorisée par son mari ou par une ordonnance de M. le président du tribunal civil.

Aussi le pourvoi formé par la princesse fut-il accueilli par la Chambre des requêtes de la Cour de cassation, et devant la Chambre civile qui devait, à son tour, examiner au fond le débat, M. le premier avocat général Charrin s'est-il prononcé pour la cassation absolue de toutes les décisions de la Cour d'appel.

L'arrêt de la Cour suprême sera prononcé lundi prochain.—Figaro.

Voici, sommairement et brutalement, les faits d'une cause que le tribunal de commerce de Paris va avoir à juger prochainement.

Une industrielle, qui se charge de la recoloration des cheveux, de la pose des râteliers et de l'émaillage de la peau, est devenue propriétaire de la maison qu'elle occupe dans une rue discrète.

Elle a loué une boutique de cet immeuble à un serrurier.

Sa clientèle se compose de vieux céladons, qui, à la nuit, entrent très-furtivement se faire rajeunir, en regardant autour d'eux si personne ne les voit.

Or, elle est brouillée avec le serrurier. Celui-ci vient d'installer à sa porte un réflecteur formidable, qu'il allume dès que le jour baisse. La rue est illuminée à

giorno, et les figures s'y détachent en plein relief.

Personne ne vient plus chez la rajeunisseuse. On va plaider.

CONSEILS UTILES

Fumeurs et autres, écoutez: Voici le moyen d'allumer une allumette-bougie en plein air, même par un grand vent.

Vous faites, avec le pouce, une petite entaille au bas de l'allumette, et vous la séparez en deux parties jusqu'à la tête phosphorée; vous séparez de même chacune des deux parties, puis vous réunissez vos quatre brins, et vous frottez l'allumette sur sa boîte. Le feu, qui a ainsi bien plus de prise que sur une seule tige, résiste, même à une forte brise.

Beaucoup de personnes vont de bonne heure à la campagne pour y prendre, à ce qu'elles croient, du lait pur, et rétablir leur santé. Pour juger de la bonne foi des "bons villageois," qu'elles plongent une aiguille à tricoter, bien polie, dans le vase profond qui contient le lait, et qu'elles la retirent immédiatement dans la position perpendiculaire. Si le lait est pur, naturel, quelque chose de fluide sera trouvé adhérent à l'aiguille; mais tel ne sera pas le cas si l'eau est ajoutée au lait, même dans les plus infimes proportions.

Un jeune homme, avec lequel son professeur de logique n'a pas perdu son temps, nous fait observer que, puisque nous avons donné des conseils pour empêcher la chute des cheveux, nous en devons donner pour faire croître la barbe.

Adolescent ambitieux, la barbe vous viendra toujours trop tôt, et vous avez tort d'en vouloir hâter la poussée; mais puisque vous y tenez, sachez qu'on n'a encore rien trouvé, rien de mieux, que le rasoir, pour faire éclore favoris, moustaches et barbe. Il y a bien encore la pommade à la graisse de lion—mais elle est rare... le lion s'oppose généralement à sa fabrication.

L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Sénécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la Minerve. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

LES POISSONS QUI MARCHENT.—Quelque étrange que paraisse le fait, il est cependant réel, et plusieurs célèbres naturalistes l'ont confirmé, en donnant une description exacte des poissons qui marchent.

C'est particulièrement sur les rivages de l'île de Ceylan et dans le golfe du Bengale qu'on les trouve.

Ils ont un aspect si grotesque, que l'on croit voir plutôt la représentation d'un animal révé par un artiste fantastique qu'une créature vivante.

Leurs nageoires pectorales et ventrales sont suffisamment fortes pour supporter le poids de leur corps et leur permettre de se mouvoir sur la terre ferme avec presque autant de facilité qu'un quadrupède.

Il existe plusieurs variétés de ces poissons dont l'espèce la plus petite se trouve particulièrement sur les rochers encore humides que la marée vient d'abandonner.

Ces petits êtres se nourrissent principalement de mouches dont ils sont très-friands. Appuyés sur leurs nageoires, ils leur font la chasse avec une extrême habileté et se meuvent sur le sable, grimant sur les mangliers ou sur les pierres polies avec une agilité vraiment surprenante, et manquent rarement d'atteindre leur proie.

Lorsque les étangs qu'ils habitent se dessèchent pendant les fortes chaleurs de l'été, ils sortent de l'eau, se mettent en route, et se font, avec un instinct que l'on ne peut assez admirer, un chemin à travers les herbes jusqu'aux plus prochains cours d'eau. Ils ressemblent beaucoup aux perches et ont une longueur d'environ 17 centimètres; le tête est ronde et couverte d'écaillés, et leurs ouïes, qu'ils ont longues et dures, sont fortement dentelées.

Aidés de l'admirable appareil dont la nature les a pourvus, ces poissons minuscules sortent courageusement de leur retraite habituelle et s'avancent, sans craindre les fatigues d'une route inconnue, à la recherche d'une nouvelle demeure.

Ces sortes d'expéditions se font généralement pendant la nuit ou vers le matin, alors que l'herbe est encore humide de la rosée.



Mois de mai : L'offrande à Marie.

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{ème} SIÈCLE

LA RIVIÈRE-OUELLE

VI

Ce fut Mgr de Saint-Vallier qui décida les habitants de la Rivière-Ouelle à bâtir une église à la place de leur chapelle, qui était devenue insuffisante pour les besoins de la population. Ce fut sans doute aussi pour cette raison qu'il accorda la permission (23 juin 1694) de dire la messe aux deux extrémités de la paroisse, dans la maison de Pierre de Saint-Pierre, située au-delà de l'Évantail, et dans celle de Ruelle d'Auteuil, qui se trouvait à deux lieues plus bas, probablement à la Petite-Anse.

Le brave curé de Francheville n'était plus alors à la Rivière-Ouelle; transféré ailleurs en 1691, il avait été remplacé par un prêtre français, venu au Canada au printemps de l'année précédente. L'abbé Bernard de Requeleyne fut le premier curé en titre de la paroisse, qu'il avait d'abord desservi en qualité de missionnaire exerçant les fonctions curiales, et où il était destiné à faire un long règne (1721). Ce fut l'abbé de Francheville qui fut député par Mgr de Saint-Vallier pour le mettre en possession de sa cure, selon les formes canoniques (10 février 1695) (1).

L'église dont l'abbé de Requeleyne surveilla la construction et qui subsista jusques en 1792, était bâtie en bois, et s'élevait sur l'emplacement de l'ancien cimetière, où l'on distingue encore parfaitement ses fondations. Elle était à peu près de la même grandeur que l'église actuelle, mais elle n'avait pas de chapelles latérales.

Le manoir seigneurial, qui s'élevait sur le terrain que M. de la Bouteillerie avait cédé à la paroisse, était devenu le presbytère du curé. On trouve, en effet, dans les archives de la fabrique, l'acte de vente "de la vieille maison qui avait toujours servi de manoir seigneurial" (13 avril 1692). L'abbé de Requeleyne avait sans doute mieux aimé réparer cette maison, pour son usage, que de bâtir un presbytère neuf aux frais de la paroisse, qui était à la veille de faire de grands sacrifices pour la construction de l'église. Dans l'intervalle, M. de la Bouteillerie avait reconstruit son manoir à quelques arpents plus loin, sur les terres qu'il possédait le long du rivage nord de la rivière, et où, vers 1700, il rebâtit son moulin banal.

Depuis l'établissement de la seigneurie, les défrichements avaient suivi un développement régulier qui n'avait été interrompu par aucun obstacle sérieux. Trois causes principales favorisaient cet accroissement: d'abord, la grande fertilité des terres, qui étaient faciles à déboiser; ensuite, l'extrême abondance de la pêche, qui était une source considérable de revenu; enfin, la sécurité relative de ce coin du littoral, moins exposé que bien d'autres parties du pays aux incursions des Iroquois, qui se répandaient rarement jusqu'au dessous de Québec. Plus de quarante familles de censitaires, dont les maisons étaient bien peuplées, s'échelonnaient sur le coteau qui longe le fleuve, et de chaque côté de la rivière. Les terres, divisées en parallélogrammes, couraient toutes perpendiculairement au fleuve; chaque concession, d'environ quarante-deux arpents, était la même qu'aujourd'hui; la seule différence est que la culture ne s'étendait pas au-delà du troisième rang, tandis que, de nos jours, elle atteint le cinquième et le sixième rangs. Seule, la septième concession, qui touche aux terres de la couronne, n'est pas encore habitée.

Tous les céréales croissaient en abondance, mais surtout le blé, l'orge et l'avoine, qui étaient les grains dont se remplissaient les granges et les greniers des habitants. Ils y joignirent, au commencement du siècle suivant, la culture du lin dont la récolte, brayée en automne et convertie en filasse, était filée et tissée par les femmes dans le cours de l'hiver. La toile qu'elles en faisaient et dont elles confectionnaient le linge du ménage, était absolument la même que cette toile forte et durable qu'on fabrique au métier chez nos habitants. Avec la laine des moutons, elles faisaient, alors comme aujourd'hui, ces excellents tissus si connus dans nos campagnes sous le nom de flanelle et d'étoffe du pays. Aux femmes était également réservé le soin du jardin potager, où elles récoltaient les légumes qui servaient pour la table. Héritières des goûts délicats qui sont l'apanage de la race française, elles ne manquaient pas d'ajouter au potager un petit parterre bien propre et bien enclos, où elles cultivaient les fleurs dont les graines étaient apportées de France. Les prémices aussi bien que les plus belles de ces fleurs étaient portées à l'église par les enfants, pour la décoration de l'autel, comme c'est encore l'usage.

Nos ancêtres avaient transporté de France et propagé dans le pays un certain nombre d'arbres fruitiers, principalement des pommiers. Leurs maisons furent bientôt entourées de vergers qui étaient à la fois un ornement et une source de bien-être et de revenu. Ils avaient même réussi à créer certaines variétés d'arbres fruitiers d'une qualité excellente, dont quelques-unes furent transportées dans la suite en France, où elles sont encore cultivées avec succès. De ce nombre sont les espèces de pommiers, dont les fruits, très-estimés sur le marché, sont connus sous le nom de rainettes du Canada. Sous le rapport de l'horticulture et sous bien d'autres, les premiers colons étaient supérieurs à leurs descendants d'aujourd'hui. Où sont les magnifiques vergers que l'on voyait autrefois dans nos environs? Ils ont disparu peu à peu et n'ont pas été renouvelés. Il n'y a que depuis très-peu d'années que l'on a commencé à reprendre cette culture.

Au point de vue de l'agriculture en général, la conquête anglaise a été désavantageuse au peuple canadien. Isolé, dès ce moment, du reste du monde, privé des leçons et des exemples que lui donnaient une foule d'hommes intelligents et pratiques qui, chaque année, traversaient de France au Canada, n'acceptant pendant longtemps qu'avec défiance tout ce qui venait de la part des conquérants, il tomba peu à peu dans des habitudes de culture routinière, qui ont fini par épuiser une grande partie du sol.

Aux ressources que nos anciens tiraient de l'agriculture, se joignaient celles de la chasse et de la pêche, dont l'abondance a été pendant longtemps incroyable. Elles furent la manne providentielle qui empêcha la population de mourir de faim aux époques désastreuses où la guerre tenait continuellement les hommes sous les armes, et forçait de laisser les campagnes sans culture. Les forêts voisines étaient peuplées d'orignaux, de caribous, d'ours, de loups-cerviers, de castors, de loutres, de martres, de visons, de renards, de perdrix, de lièvres, etc., etc. Chaque printemps et chaque automne, des bandes immenses d'outardes, de canards, d'oies sauvages, de sarcelles, de bécassines, de pluviers, d'alouettes, etc., etc., s'abattaient sur nos rivages et dans nos prairies. Il n'y a pas encore bien des années, les tourtes arrivaient au milieu de l'été en quantité si prodigieuse, qu'elles devenaient un fléau pour les moissons. Il n'était pas rare de voir les lièvres dans le voisinage des maisons. On rapporte, à ce sujet, une anecdote hilarante que racontait souvent Mgr Panet, évêque de Québec, qui a été pendant quarante-quatre ans curé de la Rivière-

Ouelle. La Savane, qu'on appelle ordinairement la plaine, qui s'étend entre cette paroisse et celle de Saint-Denis, s'avancait autrefois jusqu'aux environs de l'église: cette savane était la retraite privilégiée des lièvres, et plus d'une fois quelqu'un d'entre eux avait été trouvé égaré dans l'église. Un matin, en y entrant, Mgr Panet et son secrétaire, M. l'abbé Gosselin, aperçurent un lièvre qui gambadait dans les allées. Traqué de proche, il alla se réfugier dans la chaire où il fut pris.

A mesure que les bois ont été abattus, la chasse est devenue plus rare: mais la pêche, quoique bien diminuée, est encore une branche d'industrie et de commerce important. Jusqu'au commencement de ce siècle, le saumon, l'alose, le barre, l'éturgeon, l'anguille, le hareng, la sardine, le capelan, se prenaient en quantité qui aurait suffi pour faire la fortune de chaque habitant, s'il eût existé à proximité un marché convenable; mais la plupart de ces poissons étaient presque sans valeur, faute de moyens d'écoulement. Quand, selon l'expression populaire, le hareng *donnait*, ce qui avait lieu ordinairement vers la Saint-Pierre (29 juin), il n'était pas rare de prendre à la même marée, dans une seule pêche, cinq à six cents barriques de ce poisson (1). Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de tout l'enlever, et pour qu'il ne pût pas dans la pêche, on était parfois obligé d'y pratiquer des ouvertures, afin qu'elle se vidât d'elle-même à la marée montante. Des témoins oculaires, qui vivent encore, ont vu, au printemps de certaines années, le capelan affluer à tel point, qu'on le trouvait échoué à la marée basse, par bancs de plusieurs pieds, tout le long des pêches, qui s'étendaient vers le large jusqu'à trois et quatre arpents. Vues des hauteurs du rivage, ces battures de poissons aux écailles blanches et luisantes ressemblaient à de la neige amoncelée le long des clôtures. En 1870, plus de cent mille anguilles ont été capturées en une seule nuit à l'embouchure de la rivière et dans ses environs immédiats.

Mais une pêche bien autrement intéressante et lucrative, est celle du marsouin. Ce superbe cétacé, qui atteint jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds de longueur et qui est particulier à nos climats, fait son apparition à la débâcle des glaces. On le voit nager par bandes nombreuses, quelquefois à la distance d'un jet de pierre du rivage, apparaissant de temps en temps pour respirer à la manière des baleines, et semblable, par la blancheur de sa peau, à des boules de neige flottant sur l'eau. M. de la Bouteillerie et ses censitaires, qui avaient constamment occasion d'observer les évolutions des marsouins jusque dans l'entrée de la rivière, où ils s'avancent à la poursuite du petit poisson, et particulièrement du capelan, qui vient y frayer et dont ils se nourrissent, avaient bien souvent devisé ensemble sur les moyens de les capturer. La possibilité de réussir n'était pas douteuse, puisqu'on en avait trouvé quelques-uns dans les pêches aux harengs, où ils s'étaient laissés prendre en suivant ce poisson. On avait pu constater le prix d'une pareille capture, par la quantité d'huile qu'on en tire et qui est propre à toute espèce d'usage; mais les dépenses qu'exigeaient les premiers essais de pêche dont le résultat n'était pas encore connu, étaient trop considérables pour qu'on osât s'y risquer. Ce fut probablement ce qui engagea M. de la Bouteillerie à intéresser dans cette entreprise un riche et influent citoyen de Québec, M. Charles Denys, Sieur de Vitré, membre du Conseil souverain et fils de M. Simon Denys, Sieur de la Trinité, originaire de Tours. M. de Vitré demanda une aide au roi, qui lui fit don, vers 1698, d'une somme de cinq cents livres en argent, de deux mille livres de fil à morue et de la même quantité de cordage de un et deux pouces. Il est à supposer que cette tentative ne fut pas tout à fait sans succès, car l'année suivante, le roi accorda les mêmes gratifications. Au printemps de l'année 1701, M. de Vitré fit un nouvel essai de pêche entre les îles de Kamouraska et la terre ferme (2).

"On a fait, en 1701, dit La Potherie, une tentative de la pêche aux marsouins dans le fleuve, à trente lieues plus bas que Québec, aux îles de Kamouraska. Monsieur de Vitré, conseiller du Conseil de Québec, sachant qu'une très-grande quantité de ces poissons, qui sont tous blancs, courent en été le hareng dans ces quartiers, se persuada que si l'on y tendait des filets avec un arrangement particulier, il pourrait s'y en prendre. Il forma une société de deux marchands pour en faire les frais. M. le comte de Pontchartrain, qui ne souhaite que l'établissement et l'augmentation des colonies, leur fit envoyer de Rochefort, en 1701, des cordages pour en faire des filets. M. de Vitré dressa entre ces îles et la terre ferme, du côté du sud, la longueur de plus d'une demi-lieue de filets qui formaient différents chenaux, avec une ouverture assez grande pour y laisser entrer les marsouins (3). Ceux-ci, fort avides de hareng, n'y étaient pas plutôt, que des canoteurs tout prêts tiraient une corde qui bouchait ce passage.

"Les marsouins, qui avaient un champ assez vaste, ne s'embarraçaient pas pendant que la marée montait, s'amusant aux harengs quand il s'y en trouvait; mais, lorsqu'elle diminuait à un certain point, on leur remarquait un mouvement et une agitation qui leur faisait jeter des mugissements. Plus la marée descendait basse, plus ils paraissaient inquiétés. Ils avaient beau aller de côté et d'autre, ils ne trouvaient rien qui ne les arrêtât; mais dès lorsque la marée était sur sa fin, ils se ramassaient tous comme un troupeau de moutons, et échouaient pêle-mêle l'un sur l'autre. M. de Vitré les envoyait égorger, et les faisait traîner, porter ou remorquer à la marée montante quand ils étaient trop gros. Tels pesaient trois milliers. Il en a fait des huiles qui seront d'un très-bon usage pour les vaisseaux. On en a fait des fritures et on a trouvé le secret de tanner les peaux et de les passer en maroquin. La peau du marsouin est tendre comme du lard; elle a un limon d'un pouce d'épaisseur que l'on gratte; elle devient comme un cuir transparent; les tanneurs les rendent minces ou épaisses selon l'apprêt qu'ils veulent y donner. On en peut faire des hauts de chausses, des vestes très-déliées et à l'épreuve du pistolet, et on en pourra faire des impériales de carosse; car il y en a de dix-huit pieds de long sur neuf de large. Une petite baleine dérangea cette pêche qui promettait beaucoup. Elle s'en tortilla dans plus de quarante brasses de filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a trouvée échouée dans cet équipage à sept lieues de là. Elle était fort maigre (4)."

Ce fut au milieu de ces préoccupations qui allaient créer une nouvelle industrie locale, que s'acheva la dernière année du dix-septième siècle. Il y avait alors vingt-huit ans que M. de la Bouteillerie était venu frapper le premier coup de hache dans la seigneurie à laquelle il avait donné son nom. De grands changements s'y étaient opérés durant cet intervalle: sur ses domaines, dont les forêts et la végétation primitive avaient pris possession depuis l'origine du monde, croissaient maintenant de belles moissons. Le silence du désert et l'apathie de la nature avaient fait place à l'agitation de la société humaine et au bruit fécond du déboisement et de l'agriculture. Là où les bêtes sauvages avaient leurs repaires, où se dressait la cabane éphémère des aborigènes, s'élevaient maintenant les habitations permanentes des blancs. La barbarie avait fait place à la civilisation. De vastes clairières, dont l'ensemble formait une étendue de plusieurs centaines d'arpents de terre, avaient été défrichées et mises en

(1) Une barrique contient six minots.

(2) Ceux qui désireraient avoir de plus amples détails sur la pêche aux marsouins, peuvent consulter les articles que nous avons publiés sur ce sujet, en 1876, dans *L'Opinion Publique*.

(3) Plus d'une demi-lieue de filets: pareille étendue de pêche serait encore aujourd'hui une entreprise hardie, et fournit, entre bien d'autres, une preuve de l'esprit de progrès et d'industrie des anciens colons.

(4) La Potherie, tome Ier, lettre Xe.

(1) L'abbé de Francheville mourut à Montréal, le 7 août 1713, à l'âge de 62 ans.

culture sur la première, la deuxième et même sur une partie de la troisième concession de la seigneurie.

Depuis l'année 1690 jusqu'à 1703, c'est-à-dire jusqu'à la mort de M. de la Boutellerie, un bon nombre de nouveaux censitaires, attirés par ce dernier, soit directement de France, soit des anciennes paroisses du Canada, étaient venus prendre des terres à côté des premiers résidents. Ce courant d'émigration s'était accentué davantage depuis que la paroisse avait été constituée régulièrement, qu'elle possédait une église convenable et un curé permanent.

Voici, d'après les registres, le tableau de ce nouveau groupe de familles, avec l'indication de leur point de départ :

NOMS ET SURNOMS	PAROISSE	DIOCÈSE	PROVINCE
Jean Gagnon (1)	Québec	Québec	Nouvelle-France
Jeanne Loignon	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France
René Plourde	Saint-Pierre	Poitiers	Poitou
Jeanne-Marguerite Bérubé	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France
Ruette d'Auteuil			France
Pierre Michaud	Notre-Dame de Fontenay	La Rochelle	Aunis
Marie Ancelin	Notre-Dame de Cogne		
Pierre Michaud (2)	Québec	Québec	Nouvelle-France
Madeleine Thibaudeau	Québec	Québec	Nouvelle-France
Jean Michaud (3)	Québec	Québec	Nouvelle-France
Marie Vaillancourt	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France
Pierre Roy dit Desjardin (4)	Sainte-Anne de la Pérade	Québec	Nouvelle-France
Marie-Anne Martin	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France
Jean Dionne	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France
Marie-Charlotte Mignot	Québec	Québec	Nouvelle-France
Robert Morin			Nouvelle-France
Françoise Meigné	Québec	Québec	Nouvelle-France
Pierre Soucy	Québec	Québec	Nouvelle-France
Elizabeth Fouquereau	Pointe-aux-Trembles	Québec	Nouvelle-France
Guillaume Paradis	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France
Jeanne Hudon	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France
Guillaume Paradis (5)	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France
Marguerite-Catherine Hudon	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France
Jean Raby	Cravant	Saintes	Saintonge
Marie Dancosse	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France
Etienne Janneau (6)	La Tardière		Poitou
Catherine Perrot	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France
François Aubert	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France
Angélique Testu (7)	L'Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France
Pierre Aubert de Gaspé (8)	Québec	Québec	Nouvelle-France
Catherine Juchereau de St. Denis	Québec	Québec	Nouvelle-France
René Brisson	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France
Geneviève Testu (9)	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France
Charles Brisson (10)	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France
Marie Letartre	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France
Pierre Fournier de Bellevall	Saint-Victor	Orléans	Orléannais
Marie Ancelin (11)	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France
J.-B. de la Bordelière dit Laplante			France
Françoise-Catherine Martin	Québec	Québec	Nouvelle-France
Philippe Ancelin	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France
Madeleine Saint-Pierre	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France
François Dubroc dit Dutertre	Saint-Michel	Angers	Anjou
Marguerite Bouchard	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France
François Duval (12)	Ponthaut		Bretagne
Marie-Anne Boucher	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France
André Meigné dit Lagacé	Saint-Martin de Rhé	La Rochelle	Aunis
Marie-Charlotte Peltier	Beauport	Québec	Nouvelle-France
Jean Hayot	Québec	Québec	Nouvelle-France
Jeanne Grondin	Beauport	Québec	Nouvelle-France
François Pinel	Sillery	Québec	Nouvelle-France
Louise Contancineau	Québec	Québec	Nouvelle-France
René Ancelin			France
Marie Juin			France
Jean Boiry dit Lavergne			France
Marie Galbraun	Montréal	Québec	Nouvelle-France

(1) Commandant de la côte du Sud, fils de Robert Gagnon, de Ventrouse, au Perche.
 (2) Fils de Pierre Michaud et de Marie Ancelin. Voir plus haut. Sa femme était fille de Mathurin Thibaudeau, de Montiers le Maufaux, en Poitou.
 (3) Frère du précédent.
 (4) Fils de Michel Roy, de Senilet, diocèse de Poitiers. Sa femme était fille de Joachim Martin, natif d'Estreé, diocèse de La Rochelle.
 (5) Cousin-germain du précédent, tous deux mariés aux deux sœurs.
 (6) Notaire-Royal.
 (7) Veuve de Pierre Guyon (Dion), petit-fils de Jean Guyon, sieur du Buisson, originaire du Perche, anœtre du curé actuel de la Rivière-Ouelle.
 (8) Fils de Charles Aubert de la Chesnaye, natif d'Amiens, en Picardie, bisaïeul de l'auteur des Anciens Canadiens.
 (9) Sœur de madame François Aubert. Voir plus haut.
 (10) Fils de René Brisson, venu de l'Ange-Gardien avec sa famille.
 (11) Fille de René Ancelin. Voir plus bas.
 (12) Fils de Guillaume Duval, seigneur de Ponthaut.

Dans ce tableau ne sont pas compris les jeunes ménages qui s'étaient formés dans la paroisse elle-même entre les enfants des colons plus anciens. A la mort de M. de la Boutellerie, le chiffre total des familles fixées définitivement dans sa seigneurie n'était pas loin de cinquante. Rien de plus facile que de suivre le mouvement de colonisation qu'il avait déterminé : l'un venait directement de France, l'autre de la côte de Beaupré. Les paroisses de cette côte, colonisées dès l'origine de la Nouvelle-

France, formaient entre Québec et le Cap-Tourmente une lisière d'établissements compacte qui se trouvaient resserrés entre le fleuve et les hauteurs stériles des Laurentides. M. de la Boutellerie y rencontra un élément tout préparé d'émigration dont il sut profiter. Chacun de ses tenanciers devenait ensuite un agent actif de colonisation en attirant soit de ces paroisses, soit des provinces de France d'où il venait, d'autres membres de sa famille, des amis et des connaissances.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

LA BABYLONE MODERNE.—Londres avec ses faubourgs contient une population de 4,250,000 âmes et s'étend sur une surface de 698 milles carrés ; la longueur totale de ses rues et de 1,460 miles. Chacun de ses habitants paye une taxe annuelle de cinquante chelins sterling. Il doit payer en sus 17 chelins et 3d. pour le gaz ; 6s. 3d. pour l'eau ; 9s. 3d. pour la taxe des pauvres ; 7s. 8d. pour la police ; 1s. 8d. pour les égouts ; 7d. pour les écoles, etc. La somme prélevée par ces différentes taxes atteint le chiffre de £8,645,863. La consommation d'eau pour chaque jour est de 520,000 tonnes. Près du pont de Londres est une rue assez étroite (41 pieds de large) où il passe 16,000 voitures en douze heures.

PROBLEME.—Un Arabe laisse en mourant, pour toute fortune, 17 chameaux à partager entre ses trois fils, de manière que l'aîné ait la moitié, le second le $\frac{1}{3}$ et le cadet le $\frac{1}{9}$ ème. Les trois fils, très-embarrassés et ne voulant pas avoir des morceaux, font appeler le juge.

Celui-ci en arrivant monté sur un chameau, joint le sien aux 17 à partager et dit aux trois héritiers de prendre chacun leur part des dix huit chameaux. L'aîné prend la moitié ou 9 ; le second prend le $\frac{1}{3}$ ou 6 et le 3^e prend le $\frac{1}{9}$ ème ou 2 chameaux.

Ils prennent donc ensemble 9 x 6 x 2 17 chameaux.

Le juge remonte sur le 18^e qui est le sien et s'en retourne en laissant chacun satisfait.

Comment expliquer cela ?

APPAT AUX "TRAMPS".—Une lettre particulière de Montréal annonce que la fortune va probablement sourire aux vagabonds et aux déclassés des Etats-Unis. Une guerre entre la Russie et l'Angleterre est, suivant toute apparence, inévitable. L'Angleterre demandera un contingent de 100,000 hommes au Canada, qui n'en pourra fournir que la moitié environ avec sa propre population. L'écrivain continue : "On rapporte couramment dans les cercles militaires, ici et à Ottawa, qu'à la première nouvelle de la déclaration de guerre des bureaux de recrutement seront ouverts tout le long de notre frontière, et nous nous attendons à enrôler une portion considérable de la population flottante, errante et aventureuse des Etats-Unis..."

Je pense que nous vous offrirons une solution du problème de la nuisance des tramps. Envoyez-nous vos vagabonds valides et nous en ferons des soldats.... Notre service offrira aussi une excellente occasion à vos officiers expérimentés de la guerre de sécession... Beaucoup de vos gradés de West-Point trouveront un emploi immédiat dans nos armées."

L'auteur de cette lettre alléchante dit que la prime d'engagement ne sera d'abord que de dix livres sterling ; mais elle s'élèvera progressivement au double si, comme tout l'indique, la guerre est meurtrière. Voilà, dit le Herald, une bonne chance pour les bounty jumpers.

INCORRIGIBLE.—La paroisse de St. Raymond a l'honneur de posséder un vieillard du nom de Thomas Trudel, âgé de 72 ans, qui vient de se marier pour la sixième fois.

Lorsqu'il se maria pour la première fois, c'était à Québec. Il s'en fut demeurer à St. Raymond et devint veuf au bout de trois ans. Il avait un fils, aujourd'hui âgé de quarante ans.

Après six mois de bonheur comme veuf, il se remit dans les chaînes du sacrement du mariage. Sa seconde femme ne vécut que 10 mois.

Se voyant veuf, il épousa une veuve avec laquelle il resta neuf ou dix ans. Mais un jour, un missionnaire des Etats-Unis arriva à St. Raymond et informa Mme. Trudel No. 3 que son premier mari était encore vivant et habitait une des missions qu'il avait visitées. M. Trudel prit les mesures nécessaires pour faire annuler son mariage, et y réussit.

Six semaines après, avec la permission de l'évêque, il épousa une jeune fille qui était une cousine à lui au premier degré. Mme Trudel No 4 ne vécut que 13 mois.

Deux ans après, il prenait une cinquième femme qui, celle-ci, avait la vie dure, puisqu'elle demeura vingt ans avec lui et fit ensuite comme les autres. Elle mourut dans le mois d'avril 1875.

Celle d'avec qui il avait été obligé de se séparer était morte le mois précédent.

M. Trudel, après avoir vécu trois ans dans le veuvage, commençait à s'ennuyer lorsqu'une veuve de 50 à 60 ans, Madame Plamondon, est venue s'offrir à lui pour réjouir ses 72 printemps.

ATTRAPPÉ.—Un citoyen de la rue Scott, Québec, raconte que vendredi dans la nuit il a été réveillé en sursaut par un individu qui tirait à lui un pardessus sur le lit.

Constatant que c'était un coquin en travail, il se leva et lui administra une raclée, après quoi il lui donna la permission de s'en aller.

—Les mineurs de Donakon et Tremont, dans l'Etat de la Pensylvanie, demandent à grands cris du pain et de l'ouvrage. La détresse est très-grande.

—Les nouvelles de la famine dans l'empire chinois sont navrantes : les cadavres gisent le long des routes, et fournissent la pâture des chiens et des corbeaux ; des enfants sont cuits et dévorés. Une lettre d'un missionnaire dit que dans la province de Chauhi, la détresse est telle que des enfants sont bouillis et mangés. Il a vu des hommes portant dans des hottes des petites filles de 8 à 9 ans. Il a vu un Chinois vendre deux sœurs et leur frère (de neuf à onze ans) pour 3 schillings, et une petite fille pour 8 pence.

20 VICTIMES HUMAINES.—Une horrible tempête s'est déchaînée sur la région du Kansas, située entre Emporia et Hunt, sur la ligne parcourue par le Atchison, Topeka et Santa Fé R. R., vers les 9 heures du soir de samedi 13 avril. Tous les journaux et toutes les correspondances de Topeka s'accordent à dire que, depuis de nombreuses années, aucun ouragan n'a fait autant de ravages dans le Kansas.

La tempête a laissé de désastreuses traces sur son passage. Le vent était si violent que plusieurs maisons de bois et de briques ont été renversées en tuant ou blessant plus ou moins gravement une vingtaine de personnes. Un train de marchandises composé de quarante-cinq voitures appartenant au Atchison, Topeka & Santa-Fé R. R., a été jeté hors la voie. Tous les fils télégraphiques ont été rompus et les poteaux renversés.

Cet orage a causé aussi beaucoup de dommages à la future récolte.

LE NÈGRE.—Les cochers de voiture de louage ne trouvent rien de mieux à faire, entre deux voyages, que de s'amuser aux dépens d'un pauvre gueux quelconque, si sa mine laisse tant soit peu à désirer.

C'est ainsi qu'ils ont choisi pour victime un pauvre nègre que l'on connaît depuis longtemps à Québec.

Cet Africain répare des parapluies ; son nom est Zoël.

Samedi matin, comme d'habitude, les cochers à la porte de l'hôtel Russell, rue Sainte-Anne, ont agacé ce pauvre Zoël. Dans le même moment, M. Gaspard Drolet, auditeur de la province, vint à passer. Zoël le prenant pour un de ses persécuteurs, lui asséna sur la nuque un coup de parapluie ou de bâton, et lui a fait une blessure grave derrière l'oreille gauche.

C'est le devoir de la police de protéger n'importe qui contre de pareils abus, et le nègre Zoël a autant droit que qui que ce soit à cette protection. Il s'est mis en état de légitime défense contre ses persécuteurs ; malheureusement le coup qu'il destinait à l'un d'entre eux n'est pas tombé sur la bonne tête.

Nos condoléances à M. Drolet.

VARIÉTÉS

M. Joseph Prud'homme et son héritier, âgé d'une huitaine d'années, se promènent dans la campagne pour étudier les beautés de la nature.

Ils arrivent devant une ferme où les canards se livrent, dans une mare, à des jeux divers. Tout d'un coup, ils prennent une de leurs positions favorites, qui consiste à se renverser la tête au fond de l'eau, et le contraire en l'air.

— Oh ! s'écrie M. Prud'homme fils, qu'ils sont drôles ! Pourquoi donc est-ce qu'ils se mettent comme ça ?

M. Joseph Prud'homme père réfléchit un instant, et répond avec autorité :

— C'est pour respirer !...

* *

Un de nos bons chauves se plaignait à son médecin d'un petit accident qui venait de lui arriver.

— J'ai "un coup sur le genou," lui dit-il.

— Bah ! répondit le docteur, il y a assez longtemps que vous avez "un genou sur le cou," ça vous changera !

* *

Un vieux savant était, depuis des éternités, à la recherche d'une découverte scientifique, qu'il a enfin opérée, ces jours derniers.

Hier, sa bonne lui apporte son déjeuner dans son cabinet, comme de coutume.

— Tiens, tiens ! se dit-il en l'examinant, elle est très-gentille, cette petite.

Et, lui prenant la main :

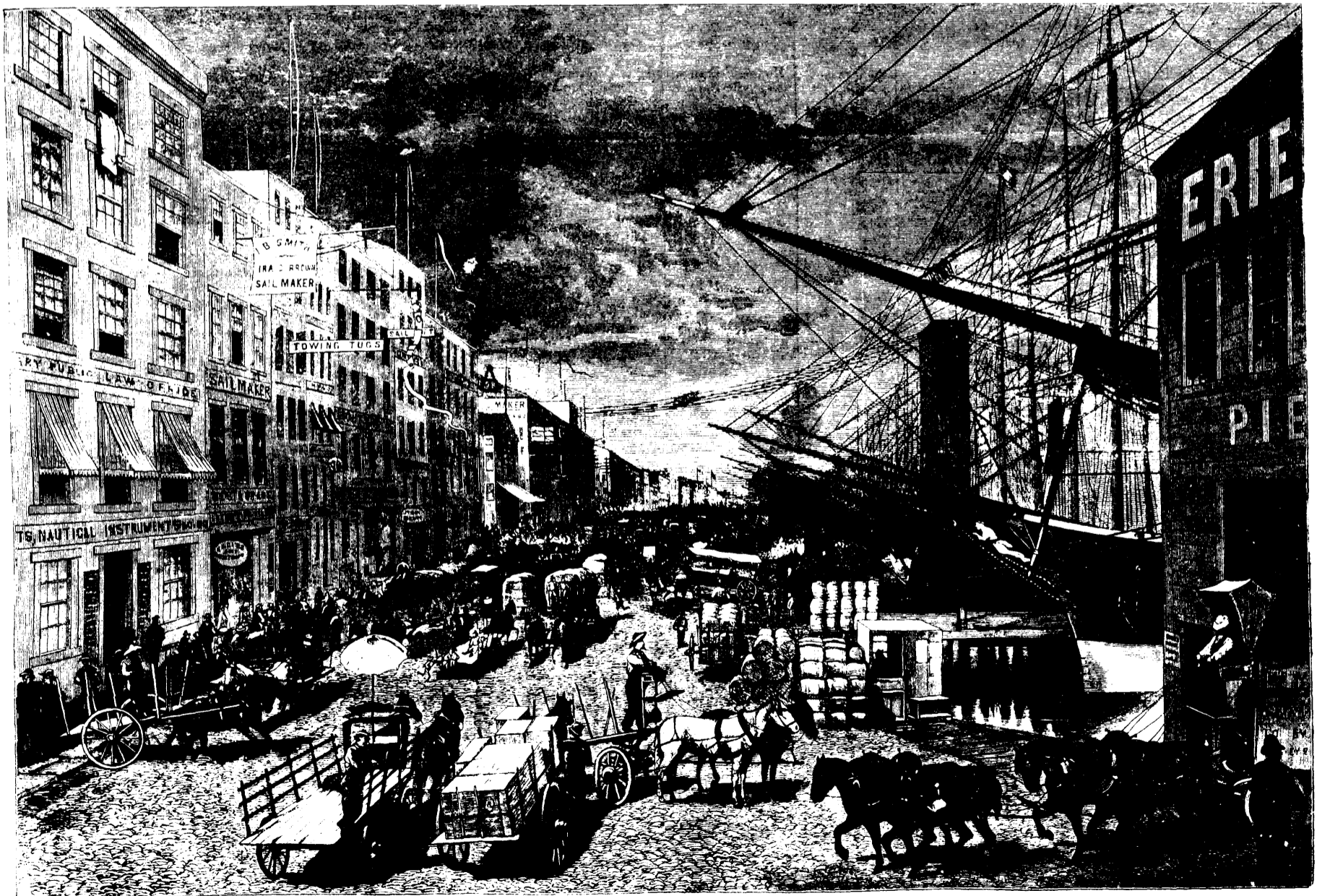
— Comment vous appelez-t-on, mon enfant ?

— Dame, monsieur, je m'appelle Suzanne, comme toujours.

Elle était dans la maison depuis dix-huit mois !



1. TRANSPORT EN PIROGUES. — 2. LA FONTE DE L'OR. — 3. VUE GÉNÉRALE DU PLACER SAINT-ÉLIE (CONCESSION VITALO), dessin de M. Riou, d'après les croquis de M. DE LA BOULGISE.
 PAYSAGE DANS LA RÉGION DES MINES D'OR DE LA GUIANE FRANÇAISE



NEW-YORK—LE HAYRE, VU DE SOUTH STREET



Naufrage de *L'Urydice*, près de l'île de Wight.

Elle accueillit gracieusement son amie, parla du bon temps du pensionnat, adressa des questions, y répondit seule, et finit par embrasser cordialement sa chère Augustine.

— Tu t'es mariée après moi, dit Mme Courcy. — Oui, mais j'étais presque fiancée. Nos familles se connaissent. M. de Maisonfort père et la baronne de Risenval, baron de l'empire, s'étaient rencontrés autrefois ; mon père eut occasion de rendre un service à M. de Maisonfort, et plus tard ils résolurent d'unir leurs enfants. Notre arbre héréditaire n'avait pas eu le temps de pousser de racines, je le greffai sur celui de mon mari.

— Maisonfort ! un beau nom, dit Augustine. — Et daté de Bouvines, ma chère.

— Tu n'habites pas un hôtel, mais un palais. — Tu le trouves beau ? Ce plafond est du Primaticcio, quand il vint en France travailler à Fontainebleau. Les dessus de portes, plus modernes, sont de Boucher, et ces lourds meubles dorés n'ont pas besoin de date. J'ai un Léonard admirable. Regarde cette coupe de Benvenuto, donnée par un pape à un ancêtre de mon mari. Mais ce n'est rien, il te faudrait visiter en détail le cabinet d'Alfred. Il a pour les arts un goût exquis. Et tout ce qu'il possède est parfait et authentique. Oh ! s'il voulait croire les Vandales du temps, il trafiquerait de toutes ces richesses, mais j'aime mille fois mieux vivre avec ma fortune relativement modeste, dans cet admirable hôtel peuplé de chefs-d'œuvre, que de les disperser pour augmenter mes revenus. On respire au milieu des belles choses. Je comprends les nobles Italiens ruinés, mourant de faim dans leurs galeries de grands-maîtres. Un marchand payerait les richesses artistiques de cet hôtel deux millions, mais mon cher Alfred le regretterait toute sa vie. Qu'y gagnerais-je ? des chevaux de plus et quelques toilettes excentriques. Ce n'est pas la peine. Et le troc serait mauvais. Je me sens l'âme heureuse, élevée dans ce grand milieu ; de petites choses, de petits calculs me rapetisseraient. N'es-tu pas de mon avis, Augustine ?

— Ah ! ma chère, ma maison semble une chaumière près de ton hôtel, et ton luxe me donne l'air d'une bibelotière de bas étage.

— Allons donc ! ne vas-tu pas t'affliger et te trouver à plaindre. Je n'ai point créé tout cela ; il a fallu des successions de Maisonfort pour les amasser. Depuis Philippe-Auguste, ils y ont mis le temps.

Augustine prit congé de son amie après lui avoir fait promettre de venir aux Haussois.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

LES FUSEAUX DE GULDA

— Grands et très-grands sont les fruits de l'hospitalité.

III

LE SAMEDI

(Suite)

Elle se plaça près de la porte de la salle où maître Uttmann payait les mineurs, et, à mesure que l'un d'eux en sortait, elle lui demandait s'il connaissait Hubert de Laeken. Tous disaient non, mais un jeune homme, récemment enrôlé parmi les mineurs d'Uttman, dit à Gertrude :

— Hubert, l'aubergiste ? certainement, je l'ai connu, le joyeux compère. Il avait eu du bonheur ; arrivé du Brabant sans sou ni maille, simple compagnon forgeron qui voyageait pour se perfectionner, il avait, un beau jour, ferré à glace les chevaux de la belle veuve qui tenait l'auberge des Armes de Saxe. Elle lui fit aussi réparer ses landiers, puis sa crémaillère, et, enfin, le feu de la forge flamba tant et si bien qu'Hubert finit par épouser la veuve. Pendant cinq ou six ans leur maison fut la plus joyeuse de tout le Harz ; mais l'hôtesse mourut, et Hubert, pour noyer son chagrin, se mit à boire et devint un ivrogne fiéffé. Il fit des dettes, eut des querelles, laissa tout dépérir à la maison, et il est mort insolvable la semaine dernière, sans laisser d'enfants, bien heureusement. L'auberge est déjà vendue à Hermann Brunn. C'est dommage ! Hubert était un bon garçon. Vous devrait-il quelque argent, Gertrude ?

— Non point. Je ne savais même pas qu'il fût au monde.

— Alors vous ne vous chagrinez point de sa mort. Est-ce tout ce que vous désiriez de moi ?

— C'est tout, Péters. Au revoir

Elle retourna vers Gulda, se demandant s'il fallait tout lui dire. Gulda s'aperçut qu'elle hésitait.

— Ne me cachez rien, dit-elle, je vous en prie...

Gertrude lui répéta les paroles de Pé-

ters. Gulda pâlit ; elle ne prononça que ces mots : Mon pauvre frère ! et elle tomba comme foudroyée. Une fièvre cérébrale se déclara et pendant plusieurs semaines la malheureuse Gulda demeura entre la vie et la mort.

IV

L'EXILÉE

Lorsque enfin elle entra en convalescence, touchée par les soins affectueux de Gertrude, Gulda lui raconta sa triste histoire. Son père et son mari, luthériens comme elle, avaient pris part à une révolte à main armée des artisans de Bruxelles. Tous deux furent pris dans un combat, condamnés à mort et exécutés. Leurs biens furent confisqués, et Gulda, naguère l'une des plus riches dentellières de la ville, se vit réduite à ses propres ressources. Elle voulut venger la mort de son mari et prit part à une nouvelle conspiration contre le gouvernement espagnol. Le complot fut découvert, Gulda condamnée à une forte amende et bannie. Ses enfants étaient morts au berceau. Elle n'avait plus d'autres parents qu'un frère établi en Saxe.—Elle fut conduite à la frontière et s'achemina vers la Saxe en compagnie de quelques luthériens bannis comme elle, et qui espéraient trouver un asile dans les Etats de l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, qui s'était fait protestant. A Coudenberg en effet, ils trouvèrent des amis et du travail, et laissèrent Gulda continuer seule son voyage. Il ne lui restait que six lieues à faire pour atteindre Sonneberg. Le temps était beau : Gulda se mit en chemin. Rien ne faisait présager une tempête. Elle éclata cependant, et Gulda ne se souvenait que d'avoir été très-effrayée par les éclats de la foudre.

— Il est bien heureux pour vous, lui dit Gertrude, que nos petites aient voulu aller chercher le plat d'or. Si la nuit vous eût surprise, vous seriez morte transie sur la route, ma pauvre Gulda.

— J'en serais plus heureuse, dit Gulda. — Vous êtes donc bien assurée de votre part de Paradis ? Ah ! je n'en dirais pas autant, moi, et je prie matin et soir le bon Dieu de me donner le temps de faire pénitence et de me confesser avant de mourir.

— Vous et moi, Gertrude, c'est bien différent. Vous êtes entourés d'amis : rien ne vous manque chez vos maîtres, et moi, recueillie ici par charité, je m'en irai bientôt errer par le monde, sans savoir où reposer ma tête...

— Non, Gulda. Vous resterez avec nous. Je me fais vieille : les enfants me fatiguent. Je demanderai à madame de vous donner à moi comme aide. Vous apprendrez l'allemand, vous enseignerez à mes jeunes maîtresses à filer aussi bien que vous. Allons, courage, prenez mon bras. Je vais vous conduire au jardin. Laissez-le passé à la miséricorde du bon Dieu, l'avenir à sa providence, et tout finira bien.

Quelques semaines après, un dimanche, Gertrude devait rester seule à la maison pour garder le petit Henri, tandis que toute la famille était à la grand-messe. Elle appela Gulda qui lisait la Bible dans sa chambre et lui dit :

— Venez voir le petit enfant, comme il est joli !

— Ah ! dit Gulda, depuis que j'ai vu mourir les miens, je ne puis regarder les enfants que mon cœur ne soit comme déchiré.

Elle suivit Gertrude cependant, et souleva le rideau de la berceuse de bois peint. Henri s'éveilla, et regardant Gulda, lui tendit ses petits bras en disant le seul mot qu'il sût prononcer : Maman !

Gulda fondit en larmes, et le prit dans ses bras.

— Il ressemble aux miens, dit-elle ; Gertrude, je vous en prie, laissez-le-moi tenir quelquefois.

Bientôt la pauvre exilée sembla s'accoutumer à sa nouvelle condition. Elle aidait Gertrude dans toutes ses occupations, et ne la quittait guère plus que son ombre. Elle était fort douce avec les enfants, fière et réservée avec les grandes

personnes. Ne comprenant que quelques mots allemands, elle ne pouvait s'entretenir qu'avec Gertrude et les petites filles, à qui leur vieille bonne avait appris un peu de flamand. Gertrude lui parlait toujours de Bruxelles : elle essayait aussi de la convertir, mais sur ce point Gulda restait froide et impénétrable.

Barbe Uttmann était bonne pour Gulda, comme pour tous ses domestiques. Mais elle lui parlait peu, et nécessairement par l'entremise de Gertrude. Gulda semblait, du reste, éviter sa présence. Le bonheur de cette femme comblée de tous les dons du ciel, aimée, honorée, riche, aussi heureuse mère qu'heureuse épouse, faisait mal à l'exilée, et son cœur oppressé se partageait entre l'envie et la reconnaissance.

V

LE FIL DE LA VIERGE

Jamais Gulda n'entra dans l'église, mais elle aimait à se promener dans le cimetière qui l'entourait, et cherchait toujours à y entraîner Gertrude et les enfants. Gertrude résistait, assurant qu'il était inconvenant de voir des enfants jouer près des tombes, et qu'il valait bien mieux promener Marie-Anna, Johanna, Lisbeth, Gretchen, Léna, Tina, Amélie et le petit Henri dans les jolis prés qui bordaient la rivière. Enfin elles trouvèrent moyen de s'accorder. Au milieu d'une prairie qui appartenait à Conrad, s'élevait une petite éminence couronnée de bouleaux, et d'où l'on apercevait les croix du cimetière dominées par l'église romane et le vieux clocher. Au bas du tertre coulait une source vive où les enfants aimaient à placer de petits moulins qu'Etienne fabriquait pour ses sœurs. Gulda obtint que la promenade fût toujours dirigée de ce côté. Elle s'asseyait sous les bouleaux, et tout en filant et en surveillant les jeux des petites filles, Gulda regardait souvent le lieu de repos où elle pensait devoir bientôt trouver son dernier asile. Vieillesse avant l'âge par le chagrin, Gulda n'était plus que l'ombre d'elle-même. Ses cheveux avaient blanchi, ses mains, pâles et amaigries, semblaient transparentes, et ses yeux paraissaient s'entourer d'un cercle plus noir chaque jour. L'extrême propreté des Flamandes et son bonnet de veuve donnaient à son costume un air monastique, et les habitants d'Anneberg disaient d'elle : — Cette hérétique a l'air d'une peintre d'église, il serait bien dommage qu'elle s'abjurât point de mourir. Elle ne vivra guère plus, la pauvre créature !

— Je me meurs d'ennui, dit-elle un jour à sa vieille amie Gertrude.

— Et comment faites-vous pour vous ennuyer, Gulda ? vous travaillez toujours, personne, dans tout le Hartz, ne file tant et si bien que vous.

— Filer n'occupe que les doigts, et tandis que mon fuseau tourne toujours de même, je m'ennuie. Autrefois je faisais un travail qui demandait tant d'adresse, tant d'attention, qu'il me faisait oublier mes peines ; et lorsque je voyais les fils légers et presque invisibles se transformer en merveilleux tissus, destinés à durer bien plus longtemps que ma vie, et que les princesses payaient mille fois leur poids d'or, alors j'étais fière et contente de mon ouvrage. Mais tout cela est fini. Mes yeux fatigués de larmes se fermeront bientôt, et je dormirai sous une terre étrangère. Souvenez-vous bien de ce que je vais vous dire, ma bonne Gertrude.

Vous voyez cette petite clé, qui ne quitte jamais mon cou. Elle ouvre ma valise, mais par un secret que je vous ferai voir. Quand je serai morte, vous prendrez dans cette valise une petite bourse et quelques bijoux, débris de mon aisance d'autrefois. Je vous les donne. Puis, vous verrez un carreau à dentelle, dont le tiroir contient plusieurs centaines de fuseaux chargés de fil de Courtray, et quelques bouts de dentelle. Promettez-moi que ces objets seront enterrés avec moi.

— Il y aurait mieux à faire, Gulda ; mais enfin, puisque vous le voulez, je vous obéirai. Quant à votre argent, je n'en ai pas besoin, et je l'emploierai en

messes pour le repos de votre âme ; du reste, je ne suis pas destinée à vous survivre. J'ai au moins trente ans de plus que vous. Ne parlons plus de cela.

Et, prétextant qu'elle avait oublié quelque chose au logis, elle s'éloigna, emportant Henri, qui s'était endormi sur l'herbe.

J. O. LAVERGNE.

(La fin au prochain numéro)

SPECTACLES BARBARES.—Une jeune femme de vingt-trois ans vient d'être tuée d'un coup de carabine par une de ses camarades sur un théâtre de Variétés, à Pawtucket, dans le Rhode Island. Cette histoire a été racontée sommairement à la première nouvelle. On a eu depuis quelques détails sur l'événement. Melle Volante, la victime, dont le nom véritable était Lottie Mally, était une fille de campagne, qui quitta il y a trois ans la maison de sa mère, veuve et habitant le village de Phelps, dans l'Etat de New-York, pour venir gagner sa vie en cette ville. Elle se plaça comme servante ; mais elle se fatigua de la domesticité, et prit des leçons d'un gymnaste en renom, Frank Monroe, qui la forma aux exercices du trapèze. Elle remplit plusieurs engagements dans ce genre de spectacle, d'abord à Olympic Theatre de Brooklyn, puis dans diverses autres entreprises, à New-York, à New-Haven, et enfin à Pawtucket Opera House. Là, elle se trouva en représentation avec une femme qui avait été autrefois *waiter girl* chez Harry Hill, et s'était liée avec un boxeur nommé Fowler, qui lui avait enseigné son état ; elle s'était fait un nom dans un assaut avec le pugiliste Peter Lawler, de Californie. Plus tard elle changea le nom de Josie Fowler, qu'elle avait pris, pour celui de Jennie Franklyn, emprunté à un autre acrobate, qui lui apprit à tirer à la carabine. Après trois ans d'exercice, elle parut sur les planches, il y a quelques semaines, en compagnie de son instructeur, et c'est alors qu'elle commença la dangereuse pratique d'élèver avec une balle une pomme placée sur la tête de celui-ci d'un côté à l'autre du théâtre. Le tour était d'autant plus périlleux que Jennie Franklyn ne visait pas sa cible vivante en face, mais le dos tourné, la carabine appuyée sur l'épaule, et en regardant dans un miroir. Plusieurs fois elle avait exécuté cette prouesse avec succès aux applaudissements d'un public moitié fanatique, moitié incrédule ; mais vendredi dernier, pour un motif ou pour un autre, Franklyn refusa de s'exposer à la balle de sa *partner*, et Melle Volante, alias Lottie Mally, par une bravade en rapport d'ailleurs avec son caractère aventureux, s'offrit volontairement à prendre sa place. On sait le résultat. La malheureuse fille est tombée foudroyée ; la balle l'avait frappée juste au milieu du front, à la naissance des cheveux, et avait pénétré de deux pouces dans la cervelle. Elle est morte dimanche soir.

CHIENS FIDÈLES.—Nous lisons dans le *Herald* d'Omaha, 29 mars :

Le dernier orage sur les plaines a été d'une violence peut-être sans précédent. Deux vœux, J. McDermott et un de ses compagnons, étaient partis le matin avec leurs attelages de Camp Robinson pour Sidney. Peu après le commencement de l'orage, ils ont été séparés et ils se sont perdus de vue. McDermott a été retrouvé samedi dernier seulement, dans les remarquables circonstances suivantes : Pendant douze jours il avait erré au hasard, accompagné de ses deux chiens, sans vivres, exposé jour et nuit à la furie de l'orage et couchant à la belle étoile. Il était réduit à l'état de squelette. Il a vu passer un jour quelques jeunes gardeurs de bœufs, mais ils ont disparu sans entendre les appels de sa voix affaiblie. Samedi dernier, ces mêmes bergers ont entendu de loin des gémissements indistincts, et se dirigeant du côté d'où venait le son, ils ont trouvé deux chiens exténués et pouvant à peine se soutenir sur leurs jambes.

Les bergers ont jeté quelques morceaux de viande aux bêtes affamées, qui les ont ramassés, mais au lieu de les manger, les ont emportés dans leur bouche. Les bergers, justement surpris de voir des chiens évidemment mourant de faim refuser de manger, les ont suivis, et c'est ainsi qu'on a retrouvé James McDermott, auquel les chiens ont porté le plus vite possible la viande qu'ils venaient de recevoir et qu'il a dévorée gloutonnement, non sans leur en abandonner une part. Le fait semble presque incroyable, mais il est affirmé par plusieurs personnes parfaitement dignes de foi et qui n'auraient d'ailleurs aucune espèce d'intérêt à inventer une semblable histoire.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*



LE NARGHILÉ

D'APRÈS LE TABLEAU DE M. LOUIS LELOIR

AVIS

Nos abonnés qui changent de demeure au 1er mai voudront bien nous avertir à temps, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception de notre feuille.

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE SON EXCELLENCE Mgr. CONROY, Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes:

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de L'Opinion Publique auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15 1/2 par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à L'Opinion Publique.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels: QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de L'Opinion Publique, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs!

L'ADMINISTRATION.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 114: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; N. P. Sorel, V. R. Gagnon, H. M. et Z. Delannais, Québec; A. C. Saint-Jean; M. Toupin, J. L. P., S. Lafrenais, J. E. Giroux et T. Lafrenais, Montréal; L. O. P., Sherbrooke.

M. L., Montréal.—En voulant bien examiner de nouveau votre envoi, vous reconnaîtrez facilement que votre observation n'est pas correcte.

Une grande lutte vient d'avoir lieu dans les salons du Club d'Échecs de Bradford, entre les amateurs de ce Club et les amateurs du Club de l'Athénium, de Manchester. Quinze champions de chaque côté ont été opposés suivant leurs forces, chaque couple devant jouer deux parties. La victoire est restée aux champions de Manchester, qui ont gagné 14 parties contre 9 perdues et 7 nulles.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

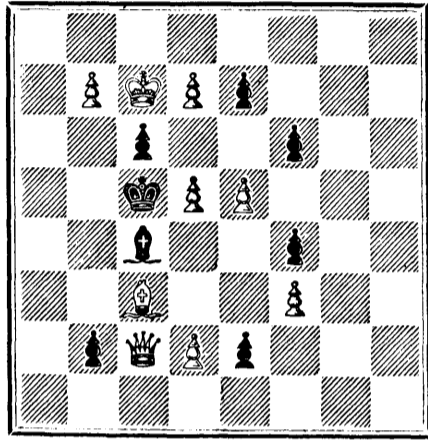
XIX.

N'oubliez pas un seul instant que tout se réduit à donner échec et mat. Pour triompher du Roi ennemi, sacrifiez tout s'il le faut: Pions, Pièces, la Dame elle-même.

PROBLEME No. 116. (B)

Composé par le Révd L. W. MUDGE, Princeton.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 114.

Blancs.

- 1 T 6e C
2 C pr. T
3 P pr. D
4 C pr. T, échec et mat.

Noirs.

- 1 T pr. F
2 D pr. P, échec
3 T 7e C, 6chec
4 Ad libitum.

- 4 L'un des C fait échec et mat.

29EME PARTIE

Jouée à Paris dans la grande séance d'Échecs du 10 février 1878 dans laquelle M. Rosenthal conduisait simultanément huit parties sans voir.

(Contregambit Bilguer.)

Table with 2 columns: Blancs and Noirs, listing chess moves like 1 P 4e R, 2 P 4e FR, etc.

NOTES.

- (a) Ce coup, qui est de l'invention de M. Rosenthal, est le meilleur dans cette position.
(b) Jouée pour la première fois par Paulsen contre Anderssen au Tournoi de Bade en 1870; probablement dans le but d'empêcher les Pions du côté du Roi d'être soutenu par le Fou.
(c) Nécessaire, croyons-nous, pour avoir la libre disposition du Fou.
(d) P pr. P était plus solide et évitait toute contre-attaque immédiate.
(e) C pr. P donnait lieu à la jolie variante qui suit:
17 D 2e R
18 F pr. P
19 T 1er FR
20 T pr. C, échec
21 F pr. P, échec
22 D 2e FR et nous ne voyons pas comment les Noirs pourraient sauver leur partie.
(f) Si 17 D 2e R—17 D 6e C!
(g) F 5e C R, qui aurait amené la réponse des Blancs, D 3e D, était au moins aussi bon.
(h) Splendide combinaison qui a provoqué à plusieurs reprises les applaudissements de la galerie.
Stratégie—Notes par M. C. MOREL.

Un individu souffrant de maux d'estomac se rend chez un médecin, à l'heure de la consultation. Le praticien l'examine et lui dit: —Je vois ce que c'est, il vous faut prendre beaucoup d'exercice, mais peut-être votre état ne vous en laisse pas le temps? Qu'est-ce que vous faites? —Je suis facteur depuis vingt-cinq ans!

L'Absorption vs. la Maladie.

Il est un fait bien établi que le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a fait le plus de guérisons. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a fait de bien chauds amis. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a créé des faveurs plus rapides que tous les traitements du monde combinés ensemble. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a guéri les maladies les plus chroniques du foie et de l'estomac. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac s'est montré le plus efficace dans une proportion de 19-20 dans toutes les maladies dont l'homme puisse être attaqué. Pour ceux qui sont le plus souvent affligés et qui souffrent des maladies périodiques du printemps, voilà le temps d'appliquer le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac; par là se sauvant d'un monde de troubles. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac fait sa propre loi à la nature, le principe de l'absorption. Les raisons en sont assez simples. Le Sachet est appliqué complètement sur les parties vitales, le foie et l'estomac et au centre du système nerveux qui pénétre dans les organes digestifs. Il contient des propriétés végétales, médicinales inoffensives qui absorbent dans le sang et l'estomac tous fluides vénéneux et détériorés. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac n'est pas une médecine patentée, mais un principe scientifique. Le Sachet est de forme ovale de 4 par 9 pouces, 1/2 pouce d'épaisseur et rempli de composés végétaux médicinaux fins. Il est suspendu à l'entour du cou et s'étend à travers du creux de l'estomac. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac assure une guérison prompte pour les maladies de foie, attaques bilieuses, indigestion, dyspepsie, constipation, diarrhée, névralgie, rhumatisme, goutte, paralysie, sciatica, lumbago, obstructions dans la colonne vertébrale, maladies des reins, maladies du cœur, fièvres intermittentes, fièvres romaines, jaunisse, maux de tête, etc. Des milliers de femmes sont prêtes à donner des certificats sur l'efficacité miraculeuse du Sachet dans les maladies particulières à leur sexe. Le Sachet d'Holman pour le foie est la découverte la plus étonnante du 19ème siècle, et fait sa marque dans l'histoire de la science médicale. On a reçu dix mille témoignages reconnaissant la vérité des avancées ci-dessus.

Lisez attentivement les témoignages récemment reçus: Compagnie des Sachets d'Holman. Montréal, le 22 mars 1878.

MESSEURS,—Je suis bien aise de recommander le Sachet d'Holman pour la dyspepsie et la maladie du foie, parce qu'ayant souffert de cette maladie depuis quatre ans, j'ai été entièrement guéri. Je ne m'en suis servi que 30 jours. MARCEL LEMIEUX, Coin des rues Ontario et St. Dominique.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. Montréal, 26 mars 1878. MESSEURS,—C'est avec un grand plaisir que je recommande le Sachet d'Holman. J'étais attaqué de dyspepsie pour les cinq dernières années, et, après avoir fait usage du Sachet pendant trois jours, j'ai ressenti un grand soulagement, et je puis dire aujourd'hui que je suis entièrement guéri après avoir porté le Sachet pendant 30 jours. FRANCIS LAPOINTE, 113, rue St. Georges.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. 301, rue Notre-Dame, Montréal. WALKERTON, Ont., 18 mars 1878. MESSEURS,—En tant que j'y suis concerné, votre Sachet m'a fait beaucoup de bien. Avant d'en faire usage, j'étais beaucoup troublé par la constipation et les maux de tête. Depuis que je l'ai porté, il y a six semaines, je n'ai eu que deux légers maux de tête, et mes intestins sont réguliers. Il paraît étonnant, et j'en remercie Dieu et vous comme son envoyé. Votre, J. HIGGINBOTHAM.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. Donegana Hotel, Montréal, 21 mars 1878. MESSEURS,—C'est avec un véritable plaisir que je vous fais part du grand soulagement que j'ai reçu par votre Sachet. J'étais troublé par la dyspepsie et la constipation. J'ai essayé et les médecins et les remèdes, et cela sans succès. De fait, je n'en étais que plus malade. Je puis dire positivement que je suis guéri et n'ai jamais joui d'une meilleure santé. Tous ceux qui souffrent de ces maladies ne devraient pas manquer de faire l'essai du Sachet, car je suis positif qu'il les guérira. Croyez-moi, votre, etc., R. STEWART MURRAY.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. MESSEURS,—J'ai porté un de vos Sachets durant environ vingt jours, et il m'a guéri complètement d'une très-mauvaise attaque de dyspepsie. Du moment que l'on en a fait usage une fois, il parle pour lui-même, et est une vraie guérison dans le cas de dyspepsie. Je le recommande de tout mon cœur à tous mes amis qui souffrent de cette maladie. Respectueusement votre, etc., D. M. BAIRD.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. MESSEURS.—Après avoir porté votre Sachet durant deux semaines, je me sens un tout autre homme. Il y a quatre semaines que je l'ai mis, et je jouis maintenant d'une bonne santé. Je me ferai un plaisir de recommander votre Sachet aux personnes atteintes de maladies de foie, etc. Respectueusement votre, etc., Rév. Wm. J. JOLIFFE.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. CHERS MESSEURS,—C'est avec plaisir que je vous communique les bénéfices que j'ai retirés de l'usage de votre Sachet pour la fièvre et les maladies du foie. Dès le premier jour que je l'ai porté, la douleur m'a laissé et je me trouvais soulagé. Il a aussi agi sur mes intestins comme un charme, et je suis reconnaissant au Très-Haut que mon attention ait été attirée sur le Sachet et sur vous. Je suis certainement devenu votre missionnaire pour votre Sachet et vos Emplâtres. Votre, JAMES C. BENT.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. MESSEURS,—J'ai fait un essai complet de l'efficacité du Sachet d'Holman sur ma femme qui a été guérie de maux de tête qu'elle avait périodiquement; sur deux de mes enfants qui ont eu une attaque de fièvre et sur plusieurs de mes amis, qui ont eu la dyspepsie et la maladie du foie. Le Sachet n'a jamais manqué de guérir, et je le recommande de grand cœur aux personnes qui souffrent de l'estomac, du foie et des fièvres. Votre, etc., J. W. WILKINSON, 301, rue Notre Dame.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. BURLINGTON, Ont., 30 juillet 1877. CHERS MESSEURS,—C'est avec plaisir que je vous communique les bénéfices que j'ai retirés de l'usage de votre Sachet pour la fièvre et les maladies du foie. Dès le premier jour que je l'ai porté, la douleur m'a laissé et je me trouvais soulagé. Il a aussi agi sur mes intestins comme un charme, et je suis reconnaissant au Très-Haut que mon attention ait été attirée sur le Sachet et sur vous. Je suis certainement devenu votre missionnaire pour votre Sachet et vos Emplâtres. Votre, JAMES C. BENT.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. MESSEURS,—J'ai fait un essai complet de l'efficacité du Sachet d'Holman sur ma femme qui a été guérie de maux de tête qu'elle avait périodiquement; sur deux de mes enfants qui ont eu une attaque de fièvre et sur plusieurs de mes amis, qui ont eu la dyspepsie et la maladie du foie. Le Sachet n'a jamais manqué de guérir, et je le recommande de grand cœur aux personnes qui souffrent de l'estomac, du foie et des fièvres. Votre, etc., J. W. WILKINSON, 301, rue Notre Dame.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie. MESSEURS,—J'ai fait un essai complet de l'efficacité du Sachet d'Holman sur ma femme qui a été guérie de maux de tête qu'elle avait périodiquement; sur deux de mes enfants qui ont eu une attaque de fièvre et sur plusieurs de mes amis, qui ont eu la dyspepsie et la maladie du foie. Le Sachet n'a jamais manqué de guérir, et je le recommande de grand cœur aux personnes qui souffrent de l'estomac, du foie et des fièvres. Votre, etc., J. W. WILKINSON, 301, rue Notre Dame.

EMPLATRES DE HOLMAN. On ne peut trop recommander l'usage des célèbres Emplâtres de Holman pour les pieds et le corps comme un auxiliaire au Sachet dans les cas extrêmes de fièvres typhoïdes, bilieuses et autres, rhumatisme, névralgie, mal de tête nerveux, de douleurs aiguës dans aucune partie du corps, surtout dans les défauts des côtes et des épaules. L'effet en est magique aussi dans les cas où les extrémités sont froides, et une paralysie partielle. Ils stimulent et égalisent la circulation, produisent les résultats les plus satisfaisants, et, suivant les directions, le patient peut avoir peu de doute d'être absolument maître des difficultés chroniques les plus sévères. L'Absorption est la vraie loi de la Nature. Le Sachet coûte \$2.50 et \$3.50—ce dernier n'est employé que dans des vieux cas compliqués. Un simple Sachet vous guérira. Ceci place cette importante découverte à la portée de tous. Vendu par les droguistes ou envoyé par la maille sur réception du prix. Consultations gratuites au bureau de la COMPAGNIE DES SACHETS D'HOLMAN POUR LE FOIE, 301, rue Notre-Dame, Montréal.

LE JEU DE DAMES. Les personnes qui auraient des problèmes à nous en voyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal. PROBLEME No. 123. NOIRS.

Solution du Problème No. 121. Les Blancs jouent de 34 27, 27 22, 61 56, 44 37, 25 20, 49 44, 44 31, 31 31 et gagnent. Les Noirs jouent de 70 29, 66 54, 5 27, 26 43, 7 26, 43 39, 29 37. Solutions justes du Problème No. 121. Holyoke, Mass.—John Gadbois. Village Lauzon, Lévis.—N. Samson. Montréal.—F. X. Black. Cople d'un certificat venant d'être reçu: 93, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, Montréal, 8 avril 1878. Aux Propriétaires du "Phosfozone," Montréal. Messieurs.—Ayant fait usage de votre PHOSFOZONE durant les derniers deux mois, je suis heureux de déclarer qu'il m'a fait un bien considérable dans la guérison d'un Dérangement de foie et d'Indigestion, et je le recommande instamment à tous ceux qui pourraient souffrir de l'une ou l'autre de ces maladies. Tout à vous. (Signé) JOHN POPHAM. Le "Phosfozone" est en vente dans toutes les Pharmacies de la Puissance. Prix: \$1.00 la bouteille.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods like flour, grains, and dairy products in Montreal, dated April 27, 1878.



PECHE AU SAUMON

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

BUREAU DES PÊCHERIES, OTTAWA, 15 mars 1878.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 1er MAI prochain, pour les PRIVILEGES de la PECHÉ au SAUMON à l'hameçon, dans les rivières suivantes :

- List of rivers for salmon fishing: Natashquan, Kegashka, Washcoota, Mingan, Manitou, Romaine, Corneille, Agwanus, Calumet, Ste Marguerite, Trout, Escoumains, Portneuf, Petit Pabos, Malbaie, Nouvelle (vis-à-vis Dalhousie), Madeleine, Jupiter, Du Saumon.

Le prix offert devant être désigné dans la soumission, et est payable d'avance.

Le bail devant être pour UNE ANNÉE A CINQ ANS.

Les locataires devant avoir des gardiens à leurs propres frais.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Com. des Pêcheries.

9-15-4-178.

GLACE! GLACE! GLACE!

Les nouvelles glaciers bâties par les soussignés ont fait de leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont cru devoir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante :

Table showing ice prices: 10 livres par jour pour la saison (\$4.00), 20 (\$6.00), 30 (\$8.00), 40 (\$10.00), 50 (\$12.00), 10 pour un mois (1.25), 20 (1.75).

Paiement au comptant strictement à l'avance.

JOSEPH CHRISTIN & CIE., 149, rue Sanguinet, Montréal.

Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 215, rue Notre-Dame.

John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria. 9-14-8-178.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

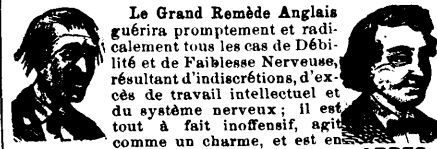
NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

8-19-52-112

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de :

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES,

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIETAIRE ET EDEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

OFFRE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

DE

S. E. Mgr. CONROY,

DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE MONTREAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- List of names: G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D., H. Trudel, J. G. Bibaud, C. F. Painchaud, H. Pelletier, J. L. Leprohon, E. Robillard, C. Ricard, R. Gariépy, J. A. Crevier, M. Ethier, Jos. Gagnon, M. Meunier.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de droit voiz que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désirent entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTREAL.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTRO-TYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagande pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal."

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

Avndre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une première libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.